



85^e CONGRÈS Hlm

de l'Union sociale
pour l'habitat

23>25 SEPT. 2025

PARIS • P^{te} de Versailles

Modalités d'inscription

Modalités d'inscription 85^e Congrès

Droits d'inscription

► Droits d'inscription(s) souscrits en ligne (sur le site internet)

Pour les organismes, nouveau tarif préférentiel en fonction de la moyenne des participants inscrits (hors administrateurs) sur les 3 dernières années (votre moyenne vous sera communiquée directement sur la plateforme).

Organismes dont la moyenne des participants (hors administrateurs) est inférieure à 6 :

- de 1 inscrit jusqu'à la moyenne comprise : **700€**
- inscrits au-delà de la moyenne : **190€**

Organismes dont la moyenne des participants (hors administrateurs) est supérieure ou égale à 6 :

- de 1 à 5 inscrits : **700€**
- de 6 inscrits jusqu'à la moyenne comprise : **550€**
- inscrits au-delà de la moyenne : **190€**

Conditions spéciales pour les administrateurs :

- à partir du 3^e inscrit : **350€**

Nous vous demandons de vous inscrire au plus tôt afin de nous préciser votre réservation hôtelière.

► Les inscriptions doivent être terminées le 25 juillet 2025.

Votre règlement par chèque ainsi que les références de la facture sont à adresser à (**attention nouvelle adresse postale**) :
L'agence Lever de Rideau chez WMH PROJECT - Congrès Hlm - Tour Alto - 4 place des Saisons - 92400 Courbevoie

Modalités d'inscription 85^e Congrès

Hébergement

► Cette année, si vous optez pour de l'hébergement, il est obligatoire sur les 2 nuits du Congrès soit les 23 et 24 septembre 2025.

Une sélection d'hôtels vous est proposée en ligne (tarifs tout compris). Les éventuels extra seront à régler auprès de l'hôtel lors de votre départ.

Le montant versé figurera sur le bon d'hébergement que vous recevrez et le solde de votre séjour sera à régler sur place (dans le cas où vous avez rajouté une ou plusieurs nuitée(s) à votre séjour).

La gestion en ligne de l'hébergement étant automatisée, le quota des chambres disponibles par hôtel est porté à la connaissance de l'utilisateur en temps réel.

De ce fait, toute augmentation du nombre de nuitées ou toute inscription supplémentaire ne pourra être garantie dans le même hôtel. Nous vous recommandons d'ajuster au mieux votre commande dès l'inscription.

Toutes les demandes de réservations doivent faire l'objet d'un règlement intégral.
En cas d'annulation, merci de vous reporter aux conditions d'annulation.

Toute modification ou demande de nuitées supplémentaires doit être formulée par écrit (par mail : congrshlm@ldr.fr)

Modalités d'inscription 85^e Congrès

Mode d'inscription & règlement

▶ Par internet

www.union-habitat.org

Rubrique "Le Congrès" ; onglet "S'inscrire" et cliquez sur la rubrique "accéder à tous les espaces du Congrès" puis "**organismes adhérents**". Vous devrez envoyer à l'Agence Lever de Rideau le règlement accompagné de la copie de la facture ou de ses références.

▶ Relevé d'identité bancaire / Crédit Coopératif

Titulaire du compte : UNION SOCIALE POUR HABITAT

Domiciliation : GROUPE CREDIT COOPERATIF

Code Banque : 42559

Code Guichet : 10000

Numéro de Compte : 08001670749

Clé RIB : 55

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0016 7074 955

CODE BIC : CCOPFRPPXXX

Règlement à envoyer à (*attention nouvelle adresse postale*) :

L'agence Lever de Rideau chez WMH PROJECT - Congrès Hlm - Tour Alto - 4 place des Saisons - 92400 Courbevoie
ou sur l'adresse mail congreshlm@ldr.fr (pour les règlements par virement)

Pour un paiement par chèque vous devrez le rédiger à l'ordre de Congrès Hlm.

Modalités d'inscription 85^e Congrès

Facturation

► Important à lire attentivement : nouvelles modalités de facturation

Désormais, le système d'inscriptions adresse dès validation de votre panier un mail au gestionnaire désigné par l'organisme, accompagné d'une facture afin de payer les inscriptions et autres prestations commandées.

Chaque modification ou nouvelle prestation commandée fera l'objet d'une nouvelle facture.

Dès lors que des inscriptions sont validées, le gestionnaire recevra chaque fin de mois (à partir de mai) un mail lui indiquant l'état financier de son dossier : *"montant payé et solde restant dû, accompagné ou non de la facture au réel notamment pour les réservations hôtelières demandées"*.

Tous les organismes ayant effectué leur inscription et/ou réservation hôtelière doivent impérativement payer les factures à réception lors de l'inscription et au plus tard le 1er septembre afin de recevoir le(s) dossier(s) complet(s) des congressistes inscrits au Congrès.

Pour toute inscription tardive après le 2 septembre, la facture devra être régularisée pour recevoir le(s) dossier(s) des congressistes inscrits au Congrès.

Modalités d'inscription 85^e Congrès

Conditions d'annulation

Inscription

Toute annulation devra être confirmée par écrit (mail) à l'agence Lever de Rideau.

En cas d'annulation entre l'inscription et le 24 mars 2025 inclus : le remboursement est intégral et aucun frais ne sera perçu.

En cas d'annulation entre le 25 mars 2025 et le 23 juillet 2025 inclus : 50% du montant des droits d'inscriptions seront retenus.

Au-delà du 23 juillet 2025 : 100% de frais d'annulation.

Hébergement

Toute annulation devra être confirmée par écrit (mail) à l'agence Lever de Rideau.

• Demande d'annulation totale ou partielle entre l'inscription et le 24 mars 2025 : 30% de frais sur les prestations annulées seront retenus.

• Demande d'annulation totale ou partielle entre le 25 mars 2025 et le 20 juin 2025 : 50% de frais sur les prestations annulées seront retenus.

• Demande d'annulation totale ou partielle après le 20 juin 2025 : 100% de frais sur les prestations annulées seront retenus.

Toute demande de remplacement d'un occupant de chambre par un Participant d'un même organisme sera possible sans frais avant le 25 juillet 2025. Au-delà, des frais de 10 € par modification seront appliqués.

Cette demande doit être formulée par écrit à congrshlm@ldr.fr

En cas de non-présentation sur l'une de vos dates de séjour ou en cas d'annulation à partir du 20 juin 2025, la totalité de la réservation est due.

Plus d'informations :

Pauline AUTOGUE – Agence Lever de rideau • Téléphone : 01 53 63 49 39

Toute annulation devra être confirmée par écrit à :

Agence Lever de Rideau • E-mail : congrshlm@ldr.fr

Modalités d'inscription 85^e Congrès

Transport (tarifs spéciaux congrès)

Vous bénéficiez de tarifs avantageux sur le réseau Sncf et sur la compagnie aérienne Air France, à condition d'anticiper votre réservation. [Réservations dès maintenant](#)



Événement : **CONGRÈS ANNUEL DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT** • Code Identifiant : **GME50311AF**
Valable pour transport du **16/09/2025** au **02/10/2025** • Lieu de l'événement : **PARIS**

10% de réduction sur les billets d'avion Air France ou KLM pour les participants au Congrès annuel de l'USH (uniquement sur les sites dont la monnaie du pays est l'euro).

Pour bénéficier de la réduction, lors de la réservation, sélectionner l'option "Voyage pour affaires" puis indiquer "MICE" comme nom de contrat. Ensuite au moment du paiement, dans le champ "saisir un numéro d'avoir ou un code de réduction", entrer le code de réduction GME50311AF.

Si vous réservez via le site Air France et KLM Global Meetings, un justificatif sera joint à votre billet électronique. Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente Air France KLM, ou par une agence de voyage habilitée, vous devez garder ce document pour justifier l'application des tarifs préférentiels.

Veillez à être en possession de l'un ou l'autre des justificatifs selon votre mode de réservation car il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage.
Les programmes de fidélisation des compagnies partenaires d'Air France et KLM permettent d'accumuler des miles en utilisant des vols Air France ou KLM.

** soumis à conditions / ** non disponible dans certains pays*

Voitures de location

Il n'y a plus de réservation à tarif préférentiel, vous pouvez donc choisir le loueur de votre choix.



www.sncf-connect.com

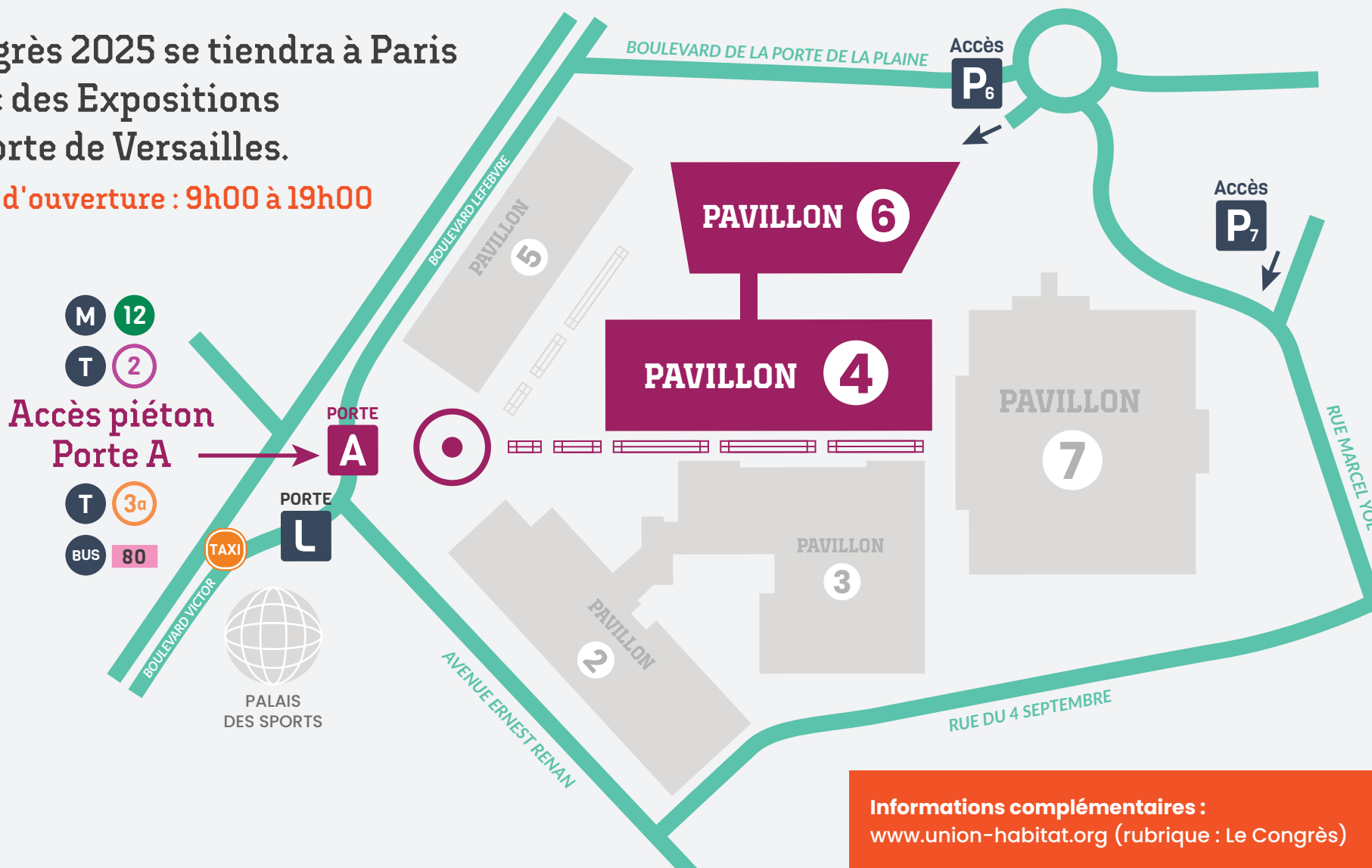
Les réservations peuvent être effectuées trois mois avant la date du voyage. Attention le tarif Congrès n'existe plus à la SNCF.

Modalités d'inscription 85^e Congrès

Accès au Parc

Le Congrès 2025 se tiendra à Paris
au Parc des Expositions
de la Porte de Versailles.

Horaires d'ouverture : 9h00 à 19h00



Informations complémentaires :
www.union-habitat.org (rubrique : Le Congrès)



L'UNION SOCIALE
POUR L'HABITAT

Les Hlm, l'habitat en Mouvement